

Préparation à l'entrée en formation

Le contrat d'apprentissage est signé et vous connaissez la date d'entrée en formation. Il convient de réfléchir et de planifier la formation en détail, bien avant l'arrivée de la personne qui entre en apprentissage. Pour une personne en formation, le risque d'avoir un accident professionnel est bien plus grand, par ailleurs, il est important que vous ayez un large aperçu de la formation, afin d'intégrer d'autres lieux de formation ou une entreprise partenaire qui vous vient en aide dans la formation. Tout cela explique l'importance de mettre au point un plan détaillé des premiers jours de travail et de préparer ensuite un plan général de formation.

Les principes prioritaires à observer :

- Contenus de la formation et dates des cours interentreprises
- Formation dans les trois combustibles bois, mazout et gaz, ainsi que dans le contrôle de combustion (mesures).

Communiquez quelques semaines avant l'entrée en formation où et quand la personne en formation doit se présenter dans l'entreprise. Informez-là concernant le lieu où elle peut se fournir en habits de travail ou convenez une date pour l'accompagner dans les achats des principaux objets.

Documentation didactique / Rapports de la personne en formation

La documentation didactique remplace le cours pilote et constitue un moyen de travail actif pour les personnes en apprentissage ; elle sera complétée par des rapports ou des précisions relatives à la présentation ou aux opérations de travail. En votre qualité de formateur, vous êtes appelé à contrôler les rapports chaque trimestre et à les signer.

Quelques astuces sont indiquées dans les check-lists sur l'introduction à la documentation didactique.